Le 5 décembre 2024

# Drame de l'incendie d'un squat à Caluire-et-Cuire : de l'incompétence à l'irresponsabilité

Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie s'est déclaré dans un squat de Caluire-et-Cuire, dont le bilan connu à ce jour est tragique puisqu'une personne est décédée.

Nous avons exprimé notre colère face à l'inaction des collectivités en responsabilité, notamment la Métropole de Lyon qui a refusé d'exercer son pouvoir de police spéciale en matière de sécurité des immeubles menaçant ruine.

En réponse, le vice-président Renaud PAYRE, délégué au logement, s'enferme dans une posture morale sans apporter les solutions indispensables face à sa défaillance forte qui met en lumière une double réalité.

D'abord, le refus de prendre des décisions responsables, particulièrement l'expulsion des occupations illégales, fondées sur la loi, pour mettre à l'abri des populations. Cela au nom d'une doctrine politique qui exprime une solidarité criminelle avec les squats.

Ensuite, la démonstration d'un échec total de l'engagement politique de la majorité dont il est membre, de créer une Métropole accueillante pour tous y compris les personnes en situation illégale. Ce drame démontre encore une fois qu'il n'est pas réaliste de s'engager sans pouvoir tenir ses engagements et en assurer des conditions dignes et sécurisées.

Pourtant, des alertes avaient été lancées, répétées même.

Par le SDMIS en novembre 2023, qui avait signalé de graves manquements de sécurité et notamment un risque élevé de propagation d'incendies dans des infrastructures dégradées.

Par la commune de Caluire-et-Cuire, qui avait pris un arrêté d'interdiction d'habiter et saisi la Métropole de Lyon face à la dégradation des lieux.

Contrairement à ce qu'indique Renaud PAYRE, il avait pleinement connaissance des risques encourus par les personnes logées illégalement dans l'immeuble qui a brûlé. Au mieux le vice-président a fait preuve d'incompétence, au pire il formule un mensonge.

Malheureusement, cette attitude du vice-président est consubstantielle à son action politique. Il passe plus de temps à tenter d'excuser son irresponsabilité que d'agir. Il suffit, pour s'en convaincre, de constater son bilan catastrophique dans la construction de logements sociaux. Alors qu'il s'était fixé en 2020 un nombre de 6000 logements sociaux par an, le bilan s'est

effondré de 4 045 en 2019 sous David Kimelfeld à 1 341 en 2023 sous la majorité actuelle, sans avoir jamais dépassé le seuil de 2844 en 2022.

En préférant se draper dans « l'indécence » pour dénoncer ceux qui disent la vérité, Renaud PAYRE ajoute la honte à son incompétence et son irresponsabilité.

## Les signataires

**Philippe COCHET**, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Sophie BLACHÈRE**, conseillère régionale | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron I **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon I **François-Noël BUFFET**, ministre des Outre-mer I **Carole BURILLON**, conseillère du 3e arrondissement de Lyon I **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune **| Claude COHEN**, conseiller métropolitain | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest I **Chantal CRESPY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire I **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon I **Catherine DUPUY**, adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOUSSI**, adjointe de Saint-Priest I **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp I **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-Bains I **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller métropolitain I **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain I **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain I **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain I **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine I **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain I **Clotilde POUZERGUE**, maire déléguée d'Oullins Pierre-Bénite | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, conseiller métropolitain | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'Étoile I **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, 1er adjoint de Rillieux-la-Pape.